



Mairie : 02 97 51 40 09 - mairie.st-gerand@laposte.net
Site internet : www.st-gerand.fr Facebook : Mairie de Saint-Gérand

Avril-Mai-Juin 2016

DEPART EN RETRAITE ET MEDAILLES



Vendredi 3 juin, Jacques Le Nay, président morbihanais de l'association des maires de France a décerné à Yves Le Quéré, le diplôme de maire honoraire et la médaille des maires de France. Ce titre honore ses 45 ans de mandat électoral à Saint-Gérand, dont 37 ans comme maire. Notre maire, Claude-Albert Le Bris, élu depuis 21 ans et maire depuis 2014 ; Micheline Mahé (recrutée en avril 1988 par le CCAS puis par la commune en 1993) et Liliane Jouanno (recrutée en 1985) ont reçu tous les 3 la médaille d'honneur régionale, départementale et communale grade « argent » qui est remise en récompense du dévouement au service des collectivités locales.

Liliane Jouanno qui a fait valoir ses droits à la retraite en janvier dernier a été plus particulièrement honorée. Les quatre récipiendaires étaient entourés de leur famille, des élus et du personnel communal.



MEDIATHEQUE : SOIREE CONTES

La salle jouxtant la médiathèque de l'espace Saint-Exupéry a été affichée complète, pour la première soirée conte, proposée par la municipalité. Trois membres de l'association « Il était une fois », de Lorient, ont fait voyager le public, à travers des histoires « entre terre et mer » les emportant de Brocéliande à Saint-Malo.

NOUVEL AGENT COMMUNAL

L'équipe communale s'est agrandie : Sébastien Menez, 34 ans, a pris ses fonctions d'agent technique, aux espaces verts au mois de mai. Il a été embauché en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi pour une durée de 6 mois.



20 ANS : JOYEUX ANNIVERSAIRE A L'AGL



Le Dimanche 5 juin, le bureau de l'AGL avait convié les bénévoles, les sponsors et les partenaires à se retrouver autour d'un cochon grillé pour les 20 ans de l'AGL. Même le soleil s'est invité pour célébrer cet anniversaire. Toutes les personnes présentes ont pu se divertir avec les jeux traditionnels en bois qui étaient mis à disposition et qui ont permis à tous de s'amuser comme des petits fous. Merci à vous tous pour cette agréable journée. Je tenais cependant à m'excuser auprès des personnes, que de façon tout à fait involontaire, nous avons omis dans les invitations. Rendez-vous Dimanche 28 Août pour l'auto-cross.
Pascal Cadio, Président

LES TRAVAUX Le Faven



Les travaux d'enfouissement ont débuté par la rue des Forges



Aménagement du court de tennis



Réalisation d'un passage pour diviser le terrain en 2 lots

La Maison « Forestier »



Le terrain de tennis doit être terminé à la fin du mois

CCAS Le CCAS organise en partenariat avec l'Espace Autonomie Seniors et l'Association de Prévention Routière du Morbihan une **Conférence Prévention Routière Seniors** le **21 juin 2016 à 14h30** dans les locaux de la mairie. Informations sur les règles de circulation, l'évolution des infrastructures routières, la signalétique, la vision etc....pour pouvoir conduire le plus longtemps possible afin de garder sa liberté de déplacement. Cette réunion a pour seul et unique but « l'information » et non le jugement de la conduite des personnes. Suite à cette première réunion une deuxième journée est prévue le 5 juillet 2016 pour une mise en situation avec moniteur auto école par petits groupes pour divers ateliers. Conférence et ateliers gratuits destinés aux 60 ans et plus. Les inscriptions obligatoires se feront à l'issue de la conférence du 21 juin. Pour toute information, prendre contact avec l'Espace Autonomie Seniors au 02 97 25 35 37 ou Edith Davenet (Ccas) au 02 97 51 46 49.

ART DANS LES CHAPELLES Une 30aine de personnes ont découvert en avant-première l'exposition qui sera visible à compter du 8 juillet à la chapelle Saint Drédeno. Les 2 guides qui accueilleront les visiteurs et présenteront les sculptures de Daniel Pontauraux sont Lisa Paulic habitante de Lahergloan et Alexane Guillaume de Kéret.

RENCONTRE AVEC LES ADOS Une dizaine de jeunes Géranais avait répondu à l'invitation des membres de la commission Animation. Une seconde rencontre est programmée le **VENDREDI 17 JUIN à 18H45** à la médiathèque. Tous les jeunes de 13 à 18 ans y sont conviés. Nous commencerons à réfléchir à la mise en place d'une première animation. (photo Le Télégramme)



ALSH L'accueil de loisirs sera ouvert en juillet : du 6 au 13 à St Gonnéry et du 18 au 29 à St Gérard. Pensez à inscrire vos enfants... Le programme d'animation de l'accueil de loisirs pour le mois de juillet ainsi que la fiche d'inscription liée sont téléchargeables sur le site internet de la commune. Pauline Le Jallé Directrice de l'ALSH

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 03/06/16 *Absent excusé: Edith Davenet*

Contrat de maintenance du chauffage à l'église Renouvellement du contrat de maintenance pour une durée de 5 ans, la redevance annuelle est de 520 € HT. **Convention « transports scolaires »** Pontivy Communauté reprend l'organisation des transports scolaires vers Pontivy dès la rentrée scolaire 2016/2017. Le Maire est autorisé à signer la convention fixant les modalités de mise à disposition des services de Pontivy Communauté au nom de la Commune. Eric Robert et Nicolas LE FLOHIC sont désignés élus « référent ».

Subvention à l'association Centre Bretagne pour la sauvegarde des abeilles bretonnes Une subvention de 108 € (0,10 €/habitant) est votée pour cette nouvelle association qui va former des personnes au « certibiocide », celles-ci pourront intervenir pour la destruction des nids de frelons asiatiques n'excédant pas 15 mètres de haut.

Acquisition En vue de l'acquisition de la dernière maison « impasse du Presbytère », le Conseil Municipal fait une offre à 10 000 € net vendeur. La Commune prendra en charge les frais notariés.

Travaux La rénovation du court de tennis est programmée début juin. L'Entreprise EIFFAGE, attributaire du marché, fait appel à un sous-traitant pour la mise en œuvre de la structure. Budget : 34 294 € HT (y compris avenant de 1 150 € HT) subventionné à 50 %. Le marché « voirie 2016 » est attribué à l'Entreprise Pigeon Bretagne Sud pour la somme de 24 306,50 € HT. Il concerne la pose d'un enrobé sur le CR 17 à Kéresse sur 600 ml et à Kergouët sur 430 ml. Le carrefour de Kérorret-route de Croixanvec fait l'objet d'une reprise en enrobé.

S'agissant du cheminement piétonnier à « Kérorret », les glissières de sécurité devenues obsolètes seront remplacées par des balises blanches prises en charge par le Conseil Départemental avant la réalisation du passage piétonnier. Mise en place d'un poteau d'incendie à « Kérorret » avec raccordement sur canalisation pour la somme de 3 420 € HT.

Personnel Délibération est prise pour le recrutement d'agent en contrat à durée déterminée dans le cadre de l'Art dans les Chapelles, du centre de loisirs intercommunal et des remplacements des agents actuellement indisponibles pour maladie. Le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) est le nouveau dispositif indemnitaire qui va, d'ici fin 2016, remplacer la plupart des primes et indemnités de la fonction publique territoriale. Le projet actuellement à l'étude sera soumis au comité technique (centre de gestion de la fonction publique).

Inventaire du petit patrimoine Henri PANHELEUX et Joseph ROUXEL vont procéder à ce recensement du petit patrimoine existant sur la Commune. **Mairie** Le secrétariat sera fermé le samedi matin en juillet et en août.

CSG (club sportif gérançais) Dissolution du CSG le 4/06/2016 puis création du FC 3 G (football club 3 G pour Gueltas, St-Gérand, St-Gonnéry).

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 21/04/16 *Absent excusé: Edith Davenet*

Diagnostic urbain Le CAUE du Morbihan (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a mené une réflexion globale sur le développement du bourg et sur la confortation de son pôle d'équipements publics par la construction d'une salle de sports. L'étude porte également sur le lien à créer entre les équipements publics et la zone de loisirs communale située à proximité du canal et enfin sur la requalification de la RD 768 bis.

Salle de sports M. PANHELEUX, Adjoint, a présenté les grandes lignes de l'avant-projet issu de l'étude de faisabilité menée par le cabinet EADM et une commission extra-municipale. Les orientations portent sur un bâtiment évolutif. A la salle omnisports (handball, basket-ball, volley-ball, badminton, tennis) d'une superficie de 968 m², s'ajoutent des vestiaires, des locaux techniques et de rangement. Le coût estimé avoisinerait 1 800 000 €. Les élus envisagent d'autres solutions et continuent leurs prospections afin d'obtenir des prix correspondant à l'enveloppe qui sera consacrée à cette infrastructure.

Aire de covoiturage à la sortie de l'agglomération Cette aire située près de la station de lagunage comprendra 10 places. Une convention relative à la réalisation et à l'entretien de cet espace sera signée avec Pontivy Communauté qui réalise les travaux.

Tarifs à la cantine municipale à compter du 1^{er} septembre 2016 Le tarif a été fixé à 2,95 € pour un enfant de la Commune (2,05 € pour le 3^e enfant de la même famille) ; 3,15 € pour un enfant hors Commune. Le prix du repas « adulte » est de 5,25 €. **Contrat aidé** Le Conseil Municipal a décidé de conclure un CAE (contrat d'accompagnement à l'emploi) à compter du 9 mai 2016. Les missions sont polyvalentes : entretien des espaces verts, de la voirie, des bâtiments et fleurissement. L'Etat prendra en charge 70 % de sa rémunération, Pontivy Communauté 10 %. **ALSH** Il est proposé de reconduire le contrat de Pauline LE JALLE, directrice coordinatrice de l'ALSH intercommunal et d'étudier l'évolution de son poste. La Commune prendra en charge 50% des 2 premières étapes de base de la formation des stagiaires Bafa qui interviennent au centre. **Bornes électriques** Le SDEM (syndicat d'énergie du Morbihan) propose aux Communes l'installation de bornes électriques et prend en charge leur financement. La décision sera prise ultérieurement.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 17/03/16 *Absent excusé: Edith Davenet*

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE Ce budget d'un montant de 2 132 000 € s'équilibre en section de fonctionnement à 1 140 000 € et en section d'investissement à 992 000 €.

Section de fonctionnement : Dépenses de fonctionnement : Chapitre 011 : Les « charges à caractère général : 357 390 € » sont inférieures de 86 110 € à celles de 2015, conséquence entre autres de la prise en compte des transports collectifs par la communauté de communes à partir de septembre 2016. Certains postes sont revus à la baisse (combustibles, alimentation, fournitures d'entretien, fournitures scolaires, contrat de prestations de service, locations immobilières et mobilières, entretien de matériel) Chapitre 012 : Prévisions des charges de personnel : 430 000 € (personnel en activité, en arrêt de travail, personnel au titre du centre de loisirs intercommunal). Cette masse salariale brute sera diminuée par les remboursements des assurances statutaires, par les participations des Communes de St-Gonnéry, Gueltas et Croixanvec pris en compte en recettes de fonctionnement

Chapitre 022 : dépenses imprévues pour 28 324 € Chapitre 023 : virement à la section d'investissement : 135 000 € identique à 2015 Chapitre 65 : + 6 500 €, augmentation importante pour le poste 6558 « autres contributions obligatoires », il s'agit de la dépense correspondant au contrat d'association avec l'Ecole St-Joseph, la participation sera pour 2016 de 1283,09 € pour un enfant de maternelle et de 425,65 € pour un enfant scolarisé en classe élémentaire; ces sommes correspondent au coût d'un enfant scolarisé à l'Ecole Publique. L'effectif à l'Ecole Privée a augmenté en 2016. Des élèves gérannais fréquentent des classes d'intégration CLIS à Pontivy, la Commune participe aux frais de fonctionnement dans les mêmes proportions.

La mise en place des TAPS et l'ouverture du centre de loisirs le mercredi après-midi engendre des coûts qui sont ventilés dans différents postes.

Recettes de fonctionnement : Chapitre 70 : En diminution par rapport à 2015 de 13 350 €, essentiellement dû au fait de la prise de la compétence « transports scolaires » par Pontivy Communauté à compter de la prochaine rentrée scolaire, St-Gérard était AO2 et percevait les participations des familles

Chapitre 73 : Les taux des impôts locaux sont maintenus, à savoir : - taxe d'habitation 8,18 % - foncier bâti 11,72 % - foncier non bâti 29,44 %

L'attribution de compensation versée par Pontivy Communauté est de 347 500 €.

Chapitre 74 : - 70 360 € par rapport à 2015. La contribution de la commune au redressement des finances publiques a entraîné une baisse de la dotation forfaitaire. Prise en compte d'une diminution de la compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits de mutation. La participation du Département est réduite (70 000 €), elle correspond aux subventions versées dans le cadre du transport scolaire jusqu'en juin.

Chapitre 75 : Revenus des immeubles (21 000 €), la Commune dispose de 5 logements locatifs actuellement tous loués.

Section d'investissement : Dépenses d'investissement : Le Conseil Municipal a voté des crédits pour 477 746,38 € venant s'ajouter aux reports arrêtés à 514 253,62 €. Les nouvelles opérations sont les suivantes :

- travaux au terrain de sports (assainissement et réfection terrain de foot)
- programme de voirie
- constructions de toilettes publiques PMR au Bourg
- éclairage public (remplacement de lampes vétustes par des lampes LED)
- étude de faisabilité d'une salle de sports et provision pour la construction
- projet de mise en place d'un système de régulation au niveau du chauffage des principaux bâtiments publics
- acquisitions diverses, propositions pour 54 348,78 €

Poursuite des investissements au niveau de l'enfouissement des réseaux Rue de la Forge, de l'aménagement de l'aire de loisirs et d'un court de tennis

Recettes d'investissement : Chapitre 13 : Prévisions de subventions pour les différents programmes mentionnés ci-dessus Chapitre 10 : Dotations : Le FCTVA en baisse compte tenu des travaux réalisés en 2014, l'excédent de fonctionnement affecté étant de 300 000 €. Chapitre 024 : prévision d'une recette dans le cadre de la vente d'un terrain constructible Chapitre 021 : 135 000 € dégagés de la section de fonctionnement

Cessions de terrain : La Commune dispose d'un terrain « Rue du Bel-Air ». Après bornage et aménagement d'un accès, ce terrain sera divisé en 2 lots. Un acquéreur s'est manifesté pour le lot 1 (maison et terrain), accord est donné. Pour permettre l'extension de son usine, la Société PAULIC a fait l'acquisition d'un terrain communal de 1039 m² qui était enclavé dans la cour de la minoterie.

LE LOTISSEMENT DE « COET NOSTRA » fait l'objet d'un budget annexe et d'une comptabilité dite de stocks. Les terrains viabilisés sont en vente au prix de 40 € le m². **Mairie nouveaux horaires d'ouverture au public** Tous les matins de 9 h à 12 h 30 Les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14 h 30 à 17 h



Mise en place filière récupération des piles Les mairies du territoire de Pontivy Communauté participent désormais au développement de la filière de récupération des piles et petits accumulateurs usagés (batteries de téléphone, d'appareils photos...). Pour ce faire, la mairie tient à votre disposition un petit bac dans lequel vous pouvez déposer vos piles usagées. Des kits de collectes sont également disponibles sur demande. Numéro vert d'information : 0 800 21 21 06

TRANSPORTS SCOLAIRES : Date limite et modalités de paiement Dans tous les cas, la fiche d'inscription est à retourner remplie au siège de Pontivy Communauté au plus tard pour **le vendredi 17 juin 2016**. Il est conseillé de joindre avec la fiche d'inscription son règlement par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public. Le titre de transport sera retourné par envoi postal. Pour les familles qui souhaitent régler en espèces ou fin août, des permanences ont lieu dans les communes : Noyal-Pontivy, le jeudi 25 août de 15h à 18h, Régigny, le vendredi 26 août de 10h à 12h, Rohan, le vendredi 26 août de 14h à 17h, Cléguerec, le lundi 29 août de 9h à 12h Ou au siège de Pontivy Communauté : le mercredi 6 juillet de 9h à 12h et de 14h à 17h le samedi 27 août de 9h à 12h, le lundi 29 août de 16h à 19h, le mardi 30 août de 8h à 10h **ATTENTION** : aucune inscription ne sera prise lors de ces permanences. **Informations pratiques et contacts** Toutes les informations (inscription, tarifs, circuits, horaires, dates de permanence...) sur www.pontivy-communaute.bzh rubriques Vivre ici – Transports. Pour contacter le service Transports : transports.scolaires@pontivy-communaute.bzh

DES SUBVENTIONS pour des travaux dans les logements : Depuis 2012, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est en cours à Pontivy Communauté. Elle se poursuit jusqu'en avril 2017. Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans et souhaitez y réaliser des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation aux personnes à mobilité réduite ou pour remédier à une situation d'insalubrité ? Sous conditions de ressources, vous pouvez bénéficier à travers l'OPAH de Pontivy Communauté de subventions provenant de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat, du Département et de Pontivy Communauté. **Déposer un dossier** Pour vérifier votre éligibilité et déposer un dossier gratuitement, contacter la fédération Soliha au 02 97 40 96 96 ou rendez-vous directement dans les permanences : au siège de Pontivy Communauté tous les lundis de 15h à 18h, à la mairie de Rohan, le 3^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 12h30, à la mairie de Cléguerec, le 3^{ème} vendredi du mois de 14h à 17h. **Réhabilitation des assainissements non collectifs** Votre système d'assainissement non collectif est dit « non acceptable » et vous devez engager des travaux pour le réhabiliter ? L'OPAH peut aussi vous aider. Contacter Pontivy Communauté. **ATTENTION** Il est obligatoire d'attendre l'accord écrit des organismes avant de débiter les travaux. Des dérogations sont accordées uniquement dans les cas exceptionnels. L'OPAH prendra fin en avril 2017. N'attendez pas pour entamer les démarches. Pontivy Communauté, 1 Place Ernest Jan à Pontivy / 02 97 25 01 70. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Demander le service habitat. Mme URIEN Françoise de Sérent intervient déjà chez quelques familles de la commune. Pour la contacter 06 80 44 26 71 ou f.urien@laposte.net

GARDE DES ENFANTS de 0 à 6 ans : renseignez-vous auprès des services « petite enfance » de Pontivy Communauté. Vous êtes futurs ou jeunes parents et avez un ou plusieurs enfant(s) entre 0 et 6 ans ? Pontivy Communauté vous accompagne dans la recherche d'un mode de garde à travers le Relais parents assistantes maternelles (RPAM), lieu unique d'information. Les animatrices vous reçoivent sur rendez-vous, quelle que soit votre commune de résidence à Pontivy Communauté et vous donnent une liste d'assistantes maternelles en activité, proches de votre domicile ou lieu de travail, ainsi que la liste des lieux d'accueil collectifs du territoire. **PRATIQUE.** Le RPAM de Pontivy Communauté comporte trois antennes sur le territoire :

- Cléguerec, au sein de la Maison de l'Enfance. 02 97 38 02 23 ou 06 76 95 87 27. ram-cleguerec@pontivy-communaute.bzh
- Pontivy, au sein du Pôle petite enfance de Pont-er-Morh. 02 97 25 16 80 ou 06 83 64 13 57. ram-pontivy@pontivy-communaute.bzh
- Régigny, au sein de la Mairie. 02 97 38 74 41 / 06 80 47 98 81. ram-rohan@pontivy-communaute.bzh

LES ETABLISSEMENTS PUBLICS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT A PONTIVY COMMUNAUTE. Accessibles à tous, quelle que soit la commune de résidence sur Pontivy Communauté.

Pontivy Communauté dispose de plusieurs établissements d'accueil des jeunes enfants pour les besoins réguliers ou ponctuels : A Pontivy > multi-accueil. 02 97 25 56 06, A Cléguerec > halte-garderie. 02 97 38 14 95,

Ces établissements sont communautaires : cela signifie que les familles habitant Pontivy Communauté sont prioritaires et peuvent déposer un dossier sans différence de traitement selon leur commune de résidence. Pour plus d'info, contacter par téléphone les établissements ou rendez-vous sur www.pontivy-communaute.bzh rubrique Vivre ici / Petite enfance.

ANIMATION ESTIVALE 2016 : Le vendredi 25 juillet de 10H00 à 14H00 à la salle polyvalente animation « QUE FAIRE AVEC TOUS CES LEGUMES D'ETE » Dans cet atelier culinaire les participants apprendront, échangeront et réaliseront des recettes à partir des légumes de saison en surabondance

CONSEIL ARCHITECTURAL AUX PARTICULIERS Le CAUE du Morbihan propose à tout particulier qui le souhaite de bénéficier d'un conseil architectural gratuit pour l'aider lors de la construction, de l'aménagement ou de la rénovation de sa future habitation. Prochaines permanences à Pontivy (1 rue Henri Dunan) : mardi 21 juin, mardi 19 juillet, mardi 20 septembre. Service gratuit sur rendez vous au 02 97 54 17 35

EXTRAITS DE L'ARRÊTE PREFECTORAL PORTANT REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE DANS LE DEPARTEMENT DU MORBIHAN

BRUIT ET NUISANCE SONORES : Article 17 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

La période est propice à la tonte des pelouses : il est utile de rappeler les limitations liées à la réglementation sur les bruits du voisinage Article 18 : Les occupants et les utilisateur de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
* du lundi au vendredi de 9 h00 à 12 h00 et de 14 h00 à 19 h 30 * les samedis de 9 h00 à 12 h00 et de 15 h00 à 19 h00 *les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures

INTERDICTION DE BRULAGE A L'AIR LIBRE : Le brûlage à l'air libre des déchets ménagers est interdit. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

Cette règle issue du Règlement Sanitaire Départemental, n'est pas propre au département du Morbihan. Elle s'applique sur l'ensemble du territoire National. La circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 la rappelle. Outre le risque d'incendie, cette pratique est à l'origine de troubles de voisinage (odeurs, fumées) et nuit à l'environnement (émission de substances polluantes). Vous devez soit valoriser vos déchets verts sur place (compostage, paillage), soit les déposer à la déchetterie. **DECHETTERIE de Gueltas**

Horaires d'ouverture : Lundi et jeudi 10h-12h – 14h-19h Samedi 9h30-12h30 – 14h-18h

Association Centre Bretagne Sauvegarde des Abeilles Bretonnes (ACBSAB) : Cette nouvelle association a son siège à Saint-Gérand. Toute personne concernée par la sauvegarde des abeilles peut contacter le Président de l'association Loïc Marteil : 06 87 03 31 30 ou la secrétaire Catherine Le Sourné

Merci de comptabiliser le nombre de captures de frelons asiatiques et de le rapporter à Catherine Le Sourné, référente Frelon Asiatique avant la fin du mois de juin

ETAT CIVIL

Bienvenue à :

Illéa BIDEAU JEHAN fille de Maude BIDEAU et Emmanuel JEHAN née le 18 mars 2016

Julia APPRIOU MARCHAND fille de Julien APPRIOU et Gwendoline MARCHAND née le 10 avril 2016

Toutes nos condoléances à la famille de :

Marie-Thérèse COËFFIC épouse LE QUERE, Bonne Espérance. décédée le 12 mars 2016

DATES A RETENIR

18 juin : Kermesse de l'école Publique des neuf églises

18 juin : Collecte de papiers 9H à 12H école St Joseph

26 juin : Kermesse de l'école Saint Joseph

21 juin : Sécurité routière Séniors organisée par le CCAS

3 juillet : 16H00 spectacle Botox Hollidays espace loisirs

15 juillet : Atelier Culinaire 10h00 à 14h00 salle polyvalente

28 août : Auto Cross organisé par l'AGL

4 septembre : Repas de Kerponner org. UNC-AFN

Directeur de la publication : Claude-Albert Le Bris,
Adjointe déléguée : Magalie Gautier. Tirage 480 exemplaires

Commission Information : Valérie Sablé, Stéphane Plunian, Edith Davenet, Stéphane Le Fur, Viviane Fadel, Yannick Guillaume

VIE ECONOMIQUE

BOULANGERIE Les géranaïses sont venues nombreuses à la porte ouverte. Christophe Josso leur a fait visiter le fournil et a expliqué la fabrication de la baguette tradition avant de leur offrir le verre de l'amitié. La boulangerie propose désormais des formules petits déjeuner, déjeuner et salon de thé. Un distributeur de baguette tradition a été installé fin mai, il vous permet d'avoir à toutes heures du pain frais. Le distributeur rend la monnaie.



VIE SCOLAIRE

Ecole publique des Neuf Ecluses Cette fin d'année se termine sous de bons auspices. Sur l'école, nous avons accueilli Mr Prigent, remplaçant de Mme Griffon partie en congé maternité. Après une porte ouverte qui a su attirer parents et nouveaux élèves, toute l'école s'est rendue le lundi 30 juin aux « jardins de Cilou » à Cléguérec pour une journée d'animations et de bricolages.... Pour clôturer cette année, les cycles 3 iront à la rencontre de la péniche La duchesse Anne le 10 juin et toute l'école se rendra le lundi 27 juin à « La balade du Père Nicolas » à Pluméliau. Une page facebook « Les 9 écluses » a été créée pour partager les informations et événements de l'école ; une plaquette d'informations est également disponible à la mairie. Nous vous attendons nombreux le 19 juin prochain pour notre Kermesse qui célébrera cette année la fête des pères mais aussi l'« Euro 2016 » et les « Jeux Olympiques »... *Aurélie Griffon, Directrice*



La kermesse de fin d'année de l'école des 9 écluses aura lieu cette année le dimanche 19 Juin. Ce sera l'occasion de passer une belle journée en famille, sous le soleil, nous l'espérons ! Début des festivités le matin avec le défilé des enfants, suivi d'un repas grillades servi sous chapiteau dans la cour de l'école avant d'ouvrir les stands aux enfants. La fin de journée sera, comme tous les ans, ponctuée par le tirage de la tombola, avec cette année encore, de très beaux lots : 1 superbe olivier, une Box "weekend insolite", une plancha de jardin et plein d'autres lots dont des entrées gratuites dans des parcs ! *Stéphane Clérici Président Amicale Laïque*

Ecole Saint-Joseph



Lors de la porte ouverte du 27 mai, nos petits écoliers sont montés sur les planches avec leurs enseignantes et leur professeur de théâtre pour présenter aux parents des saynètes ainsi que des poésies sur le printemps et le développement durable. Les plus grands ont interprété un chant d'Alain Souchon appris avec leur professeur de chant du conservatoire. Les plus grands ont eux aussi des activités toutes aussi variées : atelier couture pour préparer quelques costumes de la kermesse, l'initiation à l'escrime avec Arnaud le maître d'arme du club d'escrime de Pontivy, voile sur le lac de Guerlédan, visite de la péniche Duchesse Anne qui fait escale à Saint Gérard, sensibilisation au risque de la route et d'internet avec les gendarmes de Pontivy qui s'est conclue par l'obtention du permis piéton et internet. Participation à l'opéra cœur d'enfants de Frédérique Lori avec le conservatoire de musique de Pontivy dont la 1ère représentation aura lieu le samedi 25 juin et qui se soldera par l'enregistrement d'un disque. Depuis 10 ans, l'école soutient l'école du village de Sousoukoro au Mali pour l'achat de fournitures grâce à l'action de solidarité pain compote : le pain a été offert par la boulangerie de St Gérard et les enfants donnent le prix d'un repas de cantine. Tous les écoliers du réseau se sont retrouvés à Noyal pour une matinée sportive et un après-midi spectacle de marionnettes, cinéma. Lors de ce dernier trimestre, les membres de l'Apel ont organisé plusieurs manifestations, la traditionnelle rando semi nocturne le samedi 23 avril, qui a rassemblé plus de 460 personnes sur le parcours. Nous avons aussi réalisé une vente de gâteaux, ce qui a permis de renouveler les jeux de cour et ajouter différents tracés (basket et terrain de foot). Et pour terminer, ce sera la kermesse de l'école qui aura lieu le dimanche 26 juin dans la cour avec son défilé, le repas et ses traditionnels jeux avec des nouveautés pour cette année. Tirage de la tombola vers 18 h.

Sébastien LE CLAINCHE, Vice président de l'APEL

Nous avons rempli la benne à papier le samedi 12 mars car le local était plein de journaux et de publicité amené par les parents et l'ensemble des Géranaïses, on rappelle que le local est ouvert tous les 1^{er} vendredi de chaque mois sauf durant les vacances d'été. L'argent récolté sert à l'amélioration des activités des enfants ainsi qu'au fonctionnement de l'école. *Emmanuelle Kuentz Présidente de l'OGEC*

VIE ASSOCIATIVE

UNC – AFN – SOLDATS DE FRANCE Lors de la commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945, Frédéric Quétez a été décoré de la croix du combattant. Cet ancien casque bleu durant le conflit en ex-Yougoslavie avait intégré comme caporal-chef le 126e bataillon d'infanterie, dans la poche de Bihac, d'octobre 1992 à mai 1993.

DEFI CANAL a organisé du 14 au 16 mai dernier à Kersignal une exposition

photo. intitulée « Regards croisés » sur le thème du canal de Nantes à Brest. Deux photographes amateurs ont pour cette seconde édition, exposés certaines de leurs prises de vue au format papier photo 13/13. Leur idée était de mettre en valeur le paysage local à différentes saisons et à différents moments de la journée ou de la nuit ; Martine a choisi d'exposer deux thèmes : passage d'écluse et assec de Guerlédan. Vincent a sélectionné des instants de lumières produits par le soleil sur le pont du Brouz, et quelques-unes de ses Nocturnes. Ils s'étaient imposés une sélection de neuf photos maximum par thème, suites ou séries sur des panneaux que l'on pouvait lire de gauche à droite ou de droite à gauche. Sur les lieux de l'exposition, j'ai présenté aussi quelques-uns de mes documents d'histoire sur la construction du canal d'ici et d'autres concernant des



canaux prestigieux d'ailleurs, offerts par Voies Navigables de France. Les visiteurs de la commune et ceux de passage ont, par leurs commentaires, montré une certaine satisfaction pour le travail exposé. L'idée pour l'association Défi Canal serait maintenant d'organiser à St Gérard, un festival de la photo "Canal d'aujourd'hui" regardé et photographié par d'autres amateurs comme eux... Rendez-vous en 2017 *Vincent Lefevre*

LES BOTOU KOAT : Notre association vient d'obtenir son affiliation à la FFRandonnée le 2 juin et de ce fait nous préparons activement la saison 2016/2017. Nous venons de créer un blog « botoukoat-stgerand.overblog.com » sur lequel nous attendons vos commentaires et propositions. L'association vous propose deux sorties/semaine, une rando facile et tranquille pouvant convenir à toutes personnes désirant marcher en groupe et dans une ambiance ludique, et une autre qui elle est sportive, nous envisageons aussi des sorties plus lointaines le week-end. Rejoignez nous, venez découvrir nos magnifiques sous bois, chemins creux, collines et vallons. *Jean-François LE MENER Président*

BOTOX : Botox le clown et son équipe ont tenu leur assemblée générale début avril. L'association continuera d'intervenir en 2016 pour récolter des fonds au profits d'œuvres caritatives grâce aux kermesses et spectacles de clown qu'elle propose, ainsi que dans diverses fêtes locales. Prochain rendez-vous à St Gérard le dimanche 03 juillet à 16h00, Espace de loisirs (derrière la salle polyvalente) pour la Botox Hollidays avec les arts du cirque et le spectacle de clown. Gratuit. *Stéphane Jouanno, Président de l'association*



CSG DERNIERE AG : J'ai pris mes premières fonctions de Président du Club à l'âge de 23 ans, assumées durant 6 ans. Resté dans le Bureau du Club, j'ai repris les rênes de la Présidence en 1999. Cette aventure de 17 années consécutives est une belle aventure humaine, une activité passionnante mais aussi très prenante. Je remercie tous les dirigeants, bénévoles qui m'ont accompagné tout au long de ces années et bien sûr les joueurs qui m'ont donné tant de tracas mais aussi partagé tant de joies. Mon dévouement pour le Club va continuer en restant un membre actif du nouveau bureau. *Pascal Guimard*

FC3G : L'assemblée générale du nouveau club, baptisé "Fc3g", issu de la fusion du CSG (St-Gérard) et du ESSGG (St-Gonnéry/Gueltas) a eu lieu le samedi 4 juin. Le nouvel entraîneur, Pascal Lanet, a été présenté aux nombreuses personnes présentes. La constitution du nouveau bureau s'est effectuée le lundi 6 juin. Président: Arnaud YON, Vice-présidents: Pascal GUIMARD, Frédéric COLLIN et Arnaud CORBIER, Trésorier: Fabrice ROPERT, Trésorier adjoint: Jérémy LAUNAY, Secrétaire: Stéphane MONNERIE, Secrétaire adjoint: Mickaël CALME, Responsable équipes de jeunes: Gildas JOUET, Responsable foot loisir: Laurent AUDIC, Référent arbitre: Jonathan LE MAREC, Responsables intendance: Stéphane HENO et Jean-Jacques BUSSON, Membres actifs: Johan LEBRUN, Antoine BERNARD, David LE STRADIC et Vincent PARISET (*Article : Arnaud YON Président Photo : Pontivy-Journal*)



SGMRC : Régulièrement, des dégradations causées par des vélos ont été constatées sur la piste de modélisme du SGMRC situé à côté du terrain de foot. Il est rappelé que l'accès à cette structure est strictement réservé aux membres du SGMRC et qu'il est formellement interdit d'y rouler en vélo, ceci pour des raisons de sécurité et de respect du travail fourni par les membres de l'association. Merci *Alexandre Vernoux Président SGMRC*